PROCES-VERBAL

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 OCTOBRE 2024

Présents: MM BONNETERRE Alexandra, BOUTET Frédérique, BOUTY Anthony, Mme BROUSSE Vanina, MEILLAT Marie-Odile, CHEVALIER Anick, CHEVALIER David, COURTIOUX-DELAGE Mathieu, FETIS Sandrine, GEMEAU Stéphane, PAGNOUX Romain, M.VARDELLE Jean-Christophe

Excusés: BEAULIEU Valérie, M. PETUREAU Jean-Paul,

Absent: M. LAFONT Serge

Secrétariat : Mme LABROUSSE Sylvie

Secrétaire de séance : Mme BONNETERRE Alexandra

1 - Délibérations

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 septembre 2024,
- Contrat assurance de groupe du personnel: les arrêts de travail du personnel communal ne sont pas garantis par la sécurité sociale. Les collectivités doivent prendre une assurance pour garantir les risques statutaires. Notre commune est actuellement assurée dans le cadre d'un contrat assurance de groupe souscrit par le Centre de Gestion de la Charente arrivant à échéance le 31/12/2024. Le CDG a fait un appel d'offres et propose la CNP au taux de cotisation sur la base de la masse salariale de 7.59 % pour les agents CNRACL et 1 % pour les agents IRCANTEC. En parallèle la commune a contacté GROUPAMA qui propose un taux de 6.50 % pour les agents CNRACL et 1.02 % pour les agents IRCANTEC. Compte tenu de l'écart de cotisations, le conseil municipal décide de souscrire le contrat proposé par GROUPAMA.
- Dossier DETER 2025: En 2024, le dossier de notre commune comprenant la réalisation de 3 chemins piétonniers rejoignant le Bourg n'avait pas été retenu. Cette dépense avait cependant été inscrite lors du vote du budget communal. Le Conseil Municipal décide de réaliser en autofinancement la jonction du moulin de la Cour au Bourg et celle de la route de Manot à la RD 948. Le chemin piétonnier allant des Ceps au Bourg fera l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR 2025. Ce projet intègrera la création d'un sentier pédestre à l'intérieur des bois en cours d'acquisition,
- Augmentation du temps de travail d'un agent : Le CST du centre de gestion a validé l'augmentation du temps de travail de 9 à 15 heures pour le poste d'adjoint d'animation suite à l'attribution des heures de la garderie du soir, avec affiliation à la CNRACL à compter du 1/11/2024,
- Proposition d'Achat de la parcelle E1556: M. le Maire indique à l'assemblée qu'il a rencontré les propriétaires de la parcelle E 1556 précédemment cédée par la commune en 2020 en contrepartie du terrain nécessaire au désenclavement des terrains situés derrière les logements Logelia du lotissement Pré du Bourg. Elle pourrait être rétrocédée à la commune. Le Conseil municipal propose d'en faire l'acquisition,
- **Future enquête publique 2025 :** M. le Maire rappelle à l'assemblée les demandes d'acquisitions de terrains ou parties de chemins communaux précédemment reçues dans différents points de la commune : Village de Labrousse, Larterie, Gamory, le Moulin de l'Isle ainsi que des régularisations au village de La Brunie. Ces demandes devront faire l'objet d'une enquête publique qui sera programmée en 2025,
- Achat d'un gyrobroyeur : Le conseil municipal valide l'achat d'un gyrobroyeur d'une largeur de travail de 180 cm.
- Subvention exceptionnelle de 202 € à l'APE pour la fourniture de sapins de Noël: comme l'an passé, le conseil municipal commande par l'intermédiaire de l'APE, deux sapins nordmann en pots pour la mairie ainsi que 4 coupés pour les commerces.

2 - Décisions diverses

 Création d'une commission pour travailler sur l'équipement de la future salle des fêtes du Moulin de la Cour : MM Chevalier David, GEMEAU Stéphane, CHEVALIER Anick, COURTIOUX-DELAGE Mathieu, BONNETERRE Alexandra, BOUTY Anthony, FETIS Sandrine, PAGNOUX Romain,

3 - Informations diverses

- <u>Le projet de micro forêt</u> suit son cours : les emplacements des futures plantations sont matérialisés,
- <u>Adhésion à la charte d'engagement Sens Bil Haies</u> portée par la Fédération Départementale des Chasseurs et cofinancée par l'Office Français de la Biodiversité en vue de la plantation de haies au camping municipal et à l'étang du Chambon,
- <u>Transfert de la compétence assainissement</u>: Des réunions sont organisées par la Communauté de communes en vue du transfert de cette compétence au 1/01/2026. Aucune décision n'est encore prise sur l'entretien courant des systèmes d'assainissement des différentes communes : recrutement d'un personnel communautaire ou mise à disposition des agents communaux,
- Travaux de la future salle des fêtes : pour l'instant le planning est respecté, la salle est couverte,
- Etat civil: 1 Naissance, 2 baptêmes républicains et 1 décès.

Prochaines réunions :

- Colis des ainés : distribution le samedi 14/12 à 8 h 30,
- Bulletin municipal: lundi 18 novembre et lundi 2 décembre à 20 h 30,
- Réunion St-Maurice en fête (14 juin 2025) : jeudi 21 novembre à 20 h 30, salle des associations,
- Vœux de la municipalité : samedi 4 janvier 2025 à 19 heures à la salle des fêtes,

Prochain Conseil municipal: jeudi 28 novembre à 20h30 mn,

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 40 mn.